

Module 1 : Maîtriser les notions de RPS et les enjeux

- Définition et manifestations des RPS
- Principaux troubles psychosociaux

Module 2 : Définir le cadre juridique des RPS

- Obligations définies par le code du travail
- Evaluation des risques
- Transcription des risques dans le document unique

Module 3 : Prévenir et évaluer les RPS

- Comment évaluer les RPS dans votre organisation
- Evaluation quantitative/qualitative
- Elaborer le plan d'action

Module 4 : Agir dans une situation de tension

- Causes et manifestations des tensions
- Restitution
- Plan d'action
- Acteurs internes et externes

MAJ le 1/07/2023



Durée

1 jour



Pré requis

Aucun prérequis particulier



Public concerné

Membre élu du CSE, manager, référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Objectifs pédagogiques

- Analyser les risques psychosociaux, les facteurs, les acteurs clés
- Examiner le contexte juridique des RPS et les obligations de l'employeur
- Savoir évaluer les RPS dans son organisation et élaborer un plan d'action
- S'approprier des outils et méthodes pour gérer les tensions

Méthodes pédagogiques

- Utilisation de méthodes expositives permettant de présenter les concepts importants
- Utilisation de méthodes participatives favorisant les échanges, la réflexion commune et le retour d'expérience
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations rencontrées par les stagiaires

Mode d'évaluation

Les acquis des participants sont mesurés tout au long de la session de formation.

L'évaluation pourra prendre la forme d'un quiz, de mises en situation ou au travers d'études de cas

Si vous présentez une situation nécessitant des aménagements spécifiques, merci de bien vouloir nous contacter.

Formateur

Le formateur bénéficie d'une formation juridique et expert en victimologie qui intervient comme consultant auprès des CSE

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux